

## UNE FAMILLE MERIDIONALE EN ALSACE DU NORD

---

Les traités de Westphalie (1648) ont valu à un certain nombre de fonctionnaires d'être attirés en Alsace par les situations que la Monarchie offrait dans la nouvelle organisation de la province.

Le cas des SADOUL permettra de suivre de 1718 à la fin du XX<sup>e</sup> Siècle l'évolution d'une famille étrangère à la province qui réside d'abord à Strasbourg, de là gagne Wissembourg, pâtit des secousses de la Révolution mais évite le naufrage définitif et profitant des extensions territoriales de l'Empire s'établit tant qu'il existe dans le département du Mt Tonnerre pour finalement revenir à Wissembourg en passant par Sélestat et se fixer en dernier lieu dans le pays d'Outre forêt à Woerth.

Voici le destin divers de neuf générations s'échelonnant au cours de 260 ans. Qu'il s'agisse d'Albert DAUZAT dans son dictionnaire : "Les noms de famille de France" ou de Frédéric MISTRAL dans son traité provençal-français, ils signalent l'un et l'autre que SADOUL est bien un patronyme méridional.

Nous n'en savons pas plus sinon que les actes concernant les deux premières générations accolent le terme de parisis ou parisensis. Aussi peut-on supposer que le premier connu jusqu'ici, FULCRAN, fonctionnaire dépendant directement de l'Intendant, ait pu arriver à Strasbourg venant de Paris avec son chef : N.P. d'ANGEVILLIERS, usage fréquent au XVIII<sup>e</sup> Siècle.

### FULCRAN à Strasbourg

Le prénom de FULCRAN est méridional, c'est celui du plus célèbre des évêques de Lodève, mort au début du XI<sup>e</sup> Siècle.

FULCRAN apparaît pour la première fois sur le registre des baptêmes de la paroisse St-Louis de Strasbourg le 12 Septembre 1718 puis le 4 Octobre 1719 à l'occasion d'une autre naissance, celle de Frédéric, dont le parrain est un Comte de FRETS et la marraine, la femme de l'Intendant lui-même, née Marie-Anne de MAUPEOU. FULCRAN avait épousé Madeleine LAMBERT, il meurt en 1723 et il est enterré à Strasbourg dans sa paroisse l'église St-Louis.

### CLAUDE 1701 ou 1702 ?-1767 à Strasbourg

Son fils, Claude, qui a, semble-t-il alors, un peu plus d'une vingtaine d'années, aura, au début, la même situation que celle de son père. Comme lui, d'abord Commissaire du Roi, puis garde des armements du Roi en 1745, il est garde des fourrages et fournisseur des armées, notamment des lits militaires ; à ces activités de fonctionnaire de l'Intendance, il en ajoute d'autres : avec des associés il a manufacture de toiles pour voiles ; entre temps il est élu au Grand Sénat de Strasbourg par la tribu des Fribourgeois, le voilà Sénateur, titre envié qu'il obtient en 1757 et 1758. Le Conseil Souverain d'Alsace l'autorise en 1766 à fabriquer des ustensiles de fer battu à Illkirch. S'il a réussi comme fonctionnaire du Roi et de la ville de Strasbourg, le commerce et l'industrie toute nouvelle du fer battu lui valent de graves déboires : le 30 Août 1767 il meurt ruiné. Il avait épousé le 22.11.1729 à Sélestat Anna Julienne BIOT. Il est toutefois suffisamment connu pour que le prêteur royal, administrateur de la Ville au nom du Roi et qui est à ce moment là à Paris, en soit immédiatement averti. Dès son retour Monsieur de GAYOT sollicite de ces "Messieurs du Magistrat" et de la "Chambre d'Economie" une aide financière pour la veuve qui recevra une pension de 1.000 livres ; néanmoins elle vend sa vaisselle d'argent.

Si FULCRAN avait eu beaucoup d'enfants nous en ignorons le nombre. Claude en eut 19 sur lesquels nous n'avons que très peu d'indications. Rappelons qu'à cette époque la mortalité infantile était très élevée.

### Jean-Baptiste 1732-1798 à Strasbourg

-Il semble que la situation de Claude et les facilités intellectuelles de son fils Jean-Baptiste permettent à ce dernier des études supérieures, il est étudiant en philosophie puis en droit à l'Université de Strasbourg de 1749 à 1752 entre 17 et 20 ans. Nous le retrouvons à 21 ans, premier Secrétaire à l'ambassade de France près la République et le Roi de Pologne. Il a la confiance de Louis XV qui entretenait à l'insu du Ministère une correspondance secrète avec l'ambassadeur. Il touche sur la cassette du Roi une pension annuelle de 2.000 livres. En 1757, il reçoit l'ordre d'aller à l'Armée comme aide de camp du Comte de Broglie. Agé de 26 ans, un an plus tard en 1758 il obtient un brevet de Cornette dans le régiment des Carabiniers de Monsieur et il participe aux premières batailles de la désastreuse guerre de Sept Ans.

Il cantonne pendant l'hiver à Francfort et là fait la connaissance de Marie-Thérèse Paule BRENTANO appartenant à une opulente famille de banquiers ; il l'épouse le 23 Janvier 1759 et eut 16 enfants dont 8 vivaient en 1782.

Il abandonne l'Armée et s'établit à Strasbourg. Dès 1760, il est Juge de la Connétablie et dirige le bureau contentieux et forestier de l'Intendance d'Alsace. En 1765 et 1766, à l'âge de 33 et 34 ans, il est élu, comme son père, Sénateur par la Tribu des Fribourgeois. Le voilà en outre Secrétaire de l'Intendance d'Alsace et assesseur à la Maréchaussée.

En 1768, il achète l'office de Juge dans les baillages de la Basse Alsace appartenant au Duc de Deux Ponts, à Seltz, Hagenbach et Gouttemberg.

En 1770, Il y ajoute la subdélégation de l'Intendance d'Alsace à Wissembourg où il s'établit. C'est peut être en 1768 que Louis XV lui fit proposer deux missions secrètes en Angleterre, l'une pour retirer des mains du chevalier d'Eon une correspondance compromettante, l'autre pour arrêter la publication de libellés injurieux contre la du BARRY.

Jean Baptiste les refuse et perd, dit-il, gratification et protection. Le 27 Août 1786, il devient veuf à 54 ans, il cède alors sa charge de Grand Bailli de Seltz et d'Hagenbach à son fils Jean-Louis MARTIN avec l'accord naturellement du Duc de Deux Ponts. Il est intéressant de constater que les 12 et 15 Janvier 1788 le Conseil Souverain d'Alsace qui reçoit ses directives de Versailles avalise cette transmission ; ces baillages frontaliers faisaient partie des fiefs contestés par le St-Empire en dépit des traites de 1648. Ni Louis XIV, ni ses successeurs n'avaient admis ces contestations, aussi surveillaient-ils de près le choix des fonctionnaires qui administraient ces territoires ou y rendaient la justice, ce ne pouvait être que des gens sûrs dont on connaissait exactement l'appartenance et les qualités.

Voilà donc à la veille de la Révolution Jean Baptiste terminant une carrière brillante ; ses fonctions lui permettraient d'accéder à la noblesse de robe, sa personnalité débordait largement le cadre local, il jouit en outre d'une très large aisance, bref il est le type même du privilégié et en transmettant les plus importantes de ses charges à son

fils il en fait comme lui un second privilégié. Veuf depuis deux ans, il se remarie le 25 Octobre 1788 avec Françoise MOURCH, âgée de 29 ans, fille d'un ancien médecin du Roi et se retire avec elle à Sélestat.

Un an à peine s'écoule, une première loi, celle du 3.XI.1789 arrête l'activité des anciens corps judiciaires, une seconde celle du 16.VIII.1790 les supprime et décide que les magistrats seront élus par le peuple et installés au nom de la Nation. En Décembre 1790, il partage ses biens entre ses enfants qui lui servent une pension mais la chute des assignats ne tarde pas à l'anéantir ainsi que l'indemnité touchée lors de la suppression de ses charges.

Le voilà comme son père Claude ruiné, mais lui par des événements considérables qui le dépassent et menacent sa liberté et sa vie.

Un ancien vicaire général, défroqué, Euloge SCHNEIDER, le poursuit et Jean Baptiste, tel Diogène, va vivre le jour dans un tonneau, enfoui sous des fagots dont il ne sort que la nuit... Des amis finiront par lui savoir que son ennemi a cessé d'être dangereux : SCHNEIDER a dû aller s'expliquer à Paris où il sera lui-même guillotiné. C'est probablement au cours de cette trouble période qu'il adresse à la Convention une supplique courte mais pathétique et fort habile : il résume sa vie passée et sollicite l'emploi de Commissaire des Guerres ou de Commissaire du pouvoir exécutif ce qu'il justifie grâce à l'expérience qu'il a acquise au cours d'une existence consacrée au niveau de la Nation.

Le comble est qu'il soit partiellement entendu puisque avant même la fin de la Terreur il est nommé chef de bureau au département du Bas-Rhin ; il l'était déjà en Avril 1794.

Le 22 Août 1795 une nouvelle réforme judiciaire permit à Jean Baptiste d'être élu Juge au Tribunal Civil et Criminel du Bas-Rhin, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort le 19 Novembre 1798 à Strasbourg.

Jean Louis MARTIN 1762 à Strasbourg - 1845 à Wissembourg

Avec Jean Louis MARTIN, nous arrivons à la 4ème génération. Comme son père, il a été étudiant mais seulement en Droit à l'Université de Strasbourg entre 1781 et 1783. En 1784, il prête serment d'avocat devant la 1ère Chambre du Conseil Souverain d'Alsace à Colmar.

Le 13 Décembre 1786, Charles II, Comte palatin du Rhin, duc de Bavière, Juliers, Clèves et Berg, le nomme coadjuteur de son père avec future succession dans ses charges ; le 4 Janvier 1787, Maximilien-Joseph, Prince Palatin de Deux Ponts, frère de Charles II donne son accord et huit jours plus tard notre Jean Louis MARTIN, dûment assuré de ses titres de Bailli, épouse le 12 Janvier à Lanterbourg, Marie-Anne SPITZ, fille du bailli de cette cité où elle était née le 19 Décembre 1768. Il faut souligner que le marié est le premier des SADOUL qui épouse une Alsacienne. Jusque là que ce soit en ligne directe ou chez les collatéraux les pièces d'état civil n'ont livré que des patronymes français ou italiens... Le père et le grand père paternel de la mariée sont originaires d'Epfig et sa mère, Marie Anne RICHARD, est de vieille souche colmarienne ; quant à la grand' mère maternelle qui est une FRICS sa famille habite Epfig et Sélestat.

Un an plus tard, en 1788, Jean Louis MARTIN remplace son père comme Subdélégué de l'Intendance d'Alsace et le 1er Septembre 1789, le duc de Deux Ponts, Charles II, l'institue dans ses fonctions de Grand Bailli.

Il a 27 ans et tout ce qu'il pouvait souhaiter. Ce privilégié ne va pas le rester longtemps : les lois du 3.XI.1789 et 16.VIII.1790 mettent d'abord en vacances les anciens corps judiciaires puis les suppriment.

La chute des assignats achève la ruine du fils comme elle avait causé celle du père, mais moins heureux que lui et sans que nous ayons plus de détails nous savons qu'il est déclaré suspect, comme tel il est finalement incarcéré... Alors qu'un brillant avenir s'ouvrait devant lui le voilà qui sombre dans les geôles de la Révolution, antichambre de la guillotine...

Comment arrive-t-il à s'en sortir ? Nous l'ignorons, mais avant même la fin de la Terreur, dès Avril 1794, l'acte de naissance de sa fille Marguerite nous apprend que non seulement il a sauvé sa tête en retrouvant la liberté mais qui plus est le voilà Secrétaire en Chef de l'Administration du district de Sarre-Union. En 1795, il est élu électeur du collège électoral du Bas-Rhin et devient administrateur du Bas-Rhin. Mais lors du coup d'Etat du 18 Fructidor an V (4 Septembre 1797) les élections qui lui ont valu ce poste sont annulées et Jean Louis MARTIN décide de s'établir à Mayence.

Il y trouve un protecteur en la personne du Commissaire Général, Jean Joseph MARQUIS, plus tard Préfet de la Meurthe, qui l'attache au Tribunal de Mayence comme défenseur officieux (le titre d'avocat supprimé par la Révolution ne sera rétabli qu'en 1810). Il conserve cette activité jusqu'au Consulat, c'est-à-dire en Mai 1800. A cette date, le nouveau Commissaire Général le nomme administrateur du Département du Mont Tonnerre dont le chef lieu est Mayence. Quelques semaines plus tard BONAPARTE crée les sous-prefectures, et le voilà Sous-Préfet de Spire.

Le 30 Juillet 1802, il est nommé à Pontarlier ; il donne alors sa démission et il expliquera en 1814 que sa situation familiale et matérielle ne lui permettait pas ce déplacement ; il demeure à Spire comme avoué-avocat jusqu'au Traité de Paris du 30 Mai 1814 qui restitue Spire à la Bavière. Il s'installe alors à Wissembourg comme avoué et fait des démarches auprès des Ministères de la Justice et de l'Instesteur pour obtenir un poste soit dans la Magistrature, soit dans l'Administration.

Les Cent Jours retardent le résultat de ses tentatives et il lui faudra patienter jusqu'au 25 Septembre 1816 pour recevoir une réponse favorable et apprendre qu'il est nommé Procureur du Roi à Sélestat ; encore ne prendrait-il ses fonctions que le 29 Mai 1817 à l'âge de 55 ans. Dix ans plus tard il devient Président du Tribunal et le restera jusqu'au 5 Octobre 1841. C'est à 79 ans qu'il prend sa retraite ; veuf depuis 6 ans, il se retire chez sa fille aînée à Wissembourg, où il meurt le 1er Juin 1845. Suivant son désir, il est enterré auprès de sa femme à Sélestat. Si FULCRAN et CLAUDE ont su habilement tirer parti de certaines circonstances, Jean Baptiste et son fils ont eu à faire face au plus grave des périls... Ce dernier n'avait pas

pas les atouts de son père, et paraissait quasi perdu... Nous savons comment Jean Baptiste a sauvé sa tête, mais nous ignorons tout des heures difficiles, sinon tragiques vécues par son fils... Plus tard ses enfants l'interrogeront. Il répondra invariablement : "Je me porte bien..."

A la différence de ses aïeux il n'a eu que 3 fils et 2 filles mais qui tous survivront et longuement. Des premiers la postérité de l'aîné est éteinte, celle du cadet a toujours des attaches alsaciennes et le benjamin, Victor, est l'auteur de la branche lorraine.

#### Louis Pierre Ignace EPPFIG 1795 Woerth 1863

Il n'avait que deux ans lorsque ses parents partent pour Mayence. Il va être pris en charge par une soeur cadette de sa mère dont le mari, le Dr. Joseph NOEL, fut une figure marquante de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Joseph SPITZ, également un oncle maternel et sa femme s'occupèrent aussi de lui. C'est à Strasbourg qu'il fait toutes ses études et soutient en 1817 sa thèse sur les anévrismes du cœur.

Il la dédie à la mémoire de son oncle, décédé 9 ans plus tôt et à tante dont l'originalité et la verve eurent une longue résonance bien au-delà de sa disparition en 1860. Médecin cantonal de Woerth à partir de 1819, il épouse deux ans plus tard Victorine Guynet dont la mère Anne Rosalie LE BEL était la fille d'Antoine LE BEL, fondateur de Péchellbronn. Il ne tarda pas à s'installer avec sa femme dans l'aile ouest du château, primitivement acheté par ses beaux-parents.

Le canton comptait alors 21 communes reliées entre elles moins par des routes que par des chemins, souvent fort dégradés. Le médecin obligé d'y circuler à toute heure et en toute saison avait toujours dans sa voiture des fagots. Lorsqu'un trou un peu profond se présentait le cocher les y jetait, faisait passer la voiture et les rechargeait.

Le Dr. Louis SADOUL devait autant à son caractère qu'à sa profession une grande influence qui lui valait de faire les élections du canton, sans être lui-même électeur, car il ne payait pas un impôt foncier suffisant. En 1848, il fut élu conseiller général puis il se présenta à la Législative dans la liste conservatrice ; des amis avaient spontanément mis son nom sur la liste avancée, il se désista mais ce fut pourtant cette dernière qui passa.

Après le coup d'Etat du 2 Décembre 1852 le Préfet lui intima l'ordre de retirer sa candidature au Conseil Général, menaçant de le révoquer de ses fonctions de médecin cantonal. Il répondit qu'il exigeait des excuses ou l'affirmation que la Préfecture avait agi par ordre du Ministre, faute de quoi il se faisait fort d'être élu (il avait 19 maires sur 21 pour lui).

Le Préfet lui écrivit qu'il avait agi sur ordre supérieur et le Dr. SADOUL satisfait dans son amour propre ne se présenta pas. Il mourut à l'âge de 67 ans ; ce fut son fils, Louis également qui lui succéda.

#### Louis Woerth 1822 - Woerth 1894

Comme son père, il fit ses études médicales à Strasbourg et les paracheva à Paris. Il rencontra au restaurant le philosophe PROUDHON à qui il passait quotidiennement son journal. Revenu à Woerth, à la différence de son père, il ne fit jamais de politique et refusa d'être même conseiller municipal, mais comme lui, il n'aimait pas les BONAPARTE et leur demeure ne fut jamais pavoisée le 15 Août. Voici ce que son fils, "médecin comme lui, raconte dans ses Mémoires : "Mon père était très expérimenté, et de plus habile chirurgien ; il était souvent appelé en consultation en dehors des limites du canton. Quelques confrères des environs avaient recours à lui pour opérer leurs clients, notamment le Dr. ANSTETT de Soultz sous Forêts ; ... étudiant en médecine, je lui ai plusieurs fois servi d'aide pendant les vacances... C'était l'ancienne chirurgie... on ne se lavait jamais les mains avant une opération, à quoi bon puisqu'on allait se les salir quand même ! comme mon père employait l'acide phénique, il croyait faire de l'antisepsie en versant quelques gouttes sur la plaie opératoire après les derniers points de suture... et les opérés guérissaient fort bien..!!! Le Dr. Louis SADOUL avait épousé le 2 Mai 1859 à Strasbourg Anna Valérie CHASTELAIN, fille d'un Maire de Strasbourg. Il en eut 2 fils et une fille et mourut à 72 ans le 19 Juin 1894, c'est dire que pendant 75 ans le père et le fils ont fait toute leur carrière médicale à Woerth ; si l'un et l'autre ont été longtemps seuls dans le canton, ils y ont eu aussi des confrères... Lorsque le Dr. SADOUL (1822-1894) tomba malade, il fut suppléé les derniers mois par le Dr. MARTZOLF qui lui succéda et exerça concurremment avec le Dr. ZIMMERMANN, le fils de l'ancien Pasteur.



Louis Woerth 1960 - Toulouse 1912

Né le 16 Avril à Woerth, il y fit ses études primaires et y commença même sa formation secondaire, continuée de 1872 à Pâques 1874 à Strasbourg au Collège St-Etienne que les Allemands fermèrent à cette date. Interne avec son frère d'Octobre 1874 à Juillet 1878 au Collège de Montbéliard, il fait ses études médicales à Nancy et soutient sa thèse en Mars 1885 et promu le 13 Avril suivant médecin auxiliaire de la Marine, il embarque le 10 Mai pour Karikal.

C'est la première des huit campagnes qu'il fera, d'abord aux Indes, puis à la Réunion, ensuite au Tonkin, à trois reprises, deux fois à Madagascar, enfin au Sénégal, leur durée totalise plus de 13 ans sur 23 ans de service.

Au cours des deux dernières, sa cousine, Thérèse CHASTELAIN qu'il avait épousée en 1898, l'y accompagna. L'aîné de leur fils naquit en pleine santé à la frontière de Chine mais quelques mois plus tard il succomba au climat.

C'est à Toulon qu'il termina sa carrière : il prit d'abord sa retraite à Antibes, puis à Toulouse où il mourut subitement en Décembre 1912.

Esprit observateur et original, il publia outre un ouvrage sur la médecine coloniale des articles sur les erreurs d'une politique trop souvent ignorante des réalités lointaines que lui révélait sur place la vie quotidienne tant dans le Sud Est Asiatique que dans les colonies d'Afrique.

Jean Toulon 1907

Son second fils vécut à Strasbourg à partir de la Libération en 1945, Adjoint au Directeur Régional de l'Information, il entra ensuite à Pechellbronn et alors s'installa dans la demeure familiale de Woerth.

Olivier Strasbourg 1946

Il l'habite encore plusieurs mois par an et son fils qui y vécut sa première enfance y est également très attaché.

Jean SADOUL

SOURCES -

Nous n'aurions rien pu écrire sans le concours des petits fils de Victor SADOUL (1811-1891), l'auteur de la branche lorraine ainsi qu'il est indiqué plus haut. Nous y avons ajouté la lecture des Mémoires du Dr. SADOUL (1860-1912).

Charles SADOUL (1872-1930) avec une persévérance et une méthode rigoureuse a rassemblé une masse de documents que sa fin prématurée l'a empêché d'utiliser lui-même avec la personnalité et le talent qui le caractérisaient. C'est son frère Louis (1870-1937) qui en a tiré un copieux résumé ; nous y avons très largement puisé et il s'est avéré pour nous indispensable. Le fils de Charles, Georges (1904-1968) apporta sur certains points des lumières nouvelles.

Nous devons également remercier nos amis Monsieur et Madame T. LANC dont la longue expérience à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg a précisé nombre de termes et de faits qui grâce à eux prennent une valeur documentaire précieuse.

Nous n'aurions enfin garde d'oublier Monsieur le Doyen Georges LIVE et Monsieur Jean Laurent VONAU, Président du Cercle d'Histoire de l'Alsace du Nord, dont l'érudition a éclairé des horizons qui nous restaient obscurs.